

Discours de Dominique QUINCHON
Inspecteur représentant M. le Recteur

CHANTEMERLE. le 16 octobre 2010

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les représentants des institutions,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

M. le Recteur vous remercie pour votre invitation. Vous savez à quel point, il est attaché à la vie associative et à ces multiples aspects surtout lorsqu'elle concerne une association complémentaire de l'enseignement public.

Presque centenaires, votre fédération et votre association départementale œuvrez avec constance et engagement pour inscrire entre autres le principe de la solidarité au cœur de votre action quotidienne comme une valeur sociale intangible.

Aujourd'hui, nous célébrons un acte de générosité venue de la France entière et parfois même de l'étranger.

Combien de jeunes touchés par la rupture du barrage de Malpasset ont pu trouver dans ces murs des occasions de se développer et de réussir, un réconfort constant et une attention soutenue.

Combien toujours nombre d'entre eux, touchés par cette catastrophe, a pu bénéficier jusqu'à leur émancipation d'un accompagnement organisé dès 1960 avec soin et dévouement grâce à l'activité de votre association.

C'est un bien beau jour qu'aujourd'hui où l'on fête peut-être encore plus la fraternité que l'égalité ou la liberté, même si de cette « trinité laïque », on ne puisse dissocier aucun élément sans craindre de rompre le pacte républicain qui anime la nation.

Il convient encore témoigner du caractère vivant de votre association par la mobilisation rapide et efficace dont elle a su faire preuve dernièrement afin de venir en aide aux victimes des pluies torrentielles du 15 juin 2010 qui se sont abattues dans votre département. Vous reprenez là le flambeau d'une tradition qui honore et fait la force de votre association départementale. Vous avez su être présent le plus rapidement possible avec les moyens dont vous disposiez pour apporter la solidarité nécessaire auprès des jeunes touchés par cette nouvelle catastrophe qui, 50 ans après, endeuille et meurtrit les habitants du Var.

Il s'agit enfin de souhaiter une longue vie à ce bâtiment que vous avez en partie rénové pour y accueillir des personnes handicapées. Bien que le contexte soit difficile, il faut espérer que les efforts entrepris par votre association soient couronnés de succès et qu'en 2060 une nouvelle plaque puisse être apposée sur ce patrimoine de la solidarité que représente l'existence de la Maison d'Enfants de Chantemerle sur le territoire national.

Soyez remercié M. Le Président ainsi que les administrateurs et l'ensemble des adhérents de votre association pour toutes ces actions qui s'adressent aux populations qui ont besoin d'aide et de chaleur humaine.